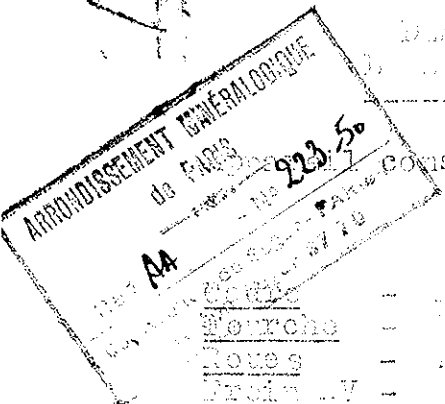


DESCRIPTION DU TYPE DE type A.U.S. construit par
M. de la... - 15. rue... - 12111 (Seine)



constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours.

1° - Bicyclette

- Un tube d'acier soudé
- Renforcée tête acier, br. éle
- 2 roues, munies de pneumatiques de 20x30 E
- Sur jante à tasseaux, commandé par levier à main droite.
- Sur jante à tasseaux, commandé par levier à main gauche.
- A roie de 4 dents. Pète avec entraîne, par l'intéradia-
- divaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon roue libre
- de 20 dents solidaire du moyeu arrière.

2° - Dispositif

Comprend le réservoir de carburant, le moteur, le volais de multi-
plicateur avec point port.

Moteur. - Monocylindrique à deux temps, refroidissement par air.
Alésage 37 m/m - course 41 m/m Ø - cylindricité 1 cm Ø 90° -
Puissance 0.3 CV 3, suivant la formule administrative.
Vitesse de régime maximum : 3.400 M.M.

Allumage. - Par volant magnétique, haute tension.

Carburateur. - A niveau constant, commandé par poignée tournante à
main droite. Dispositif de départ commandé par levier de
guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silen-
cieux d'aspiration.

Essence. - Par alliage d'huile à l'essence.

Mise en marche. - Un décompresseur conjugué avec le poignée à main
droite commandant les gaz.

Transmission. - Une poulie solidaire de l'arbre moteur. entraînée par
l'intéradiaire d'une courroie trapézoïdale de 12x20 une
poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette courroie
solidaire volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par
l'intéradiaire d'une chaîne à rouleaux au axe de 12,7,
une roue de 32 dents solidaire du moyeu arrière de la bicy-
clette.

Dispositif de point port. - Un levier situé dans la poulie de pédalier
le rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. **Ce dispo-
sitif permet l'utilisation en bicyclette.**

Multiplification. - $\frac{104}{57} \times \frac{32}{12} = 14$

Réservoir d'essence. - En tôle d'acier soudé, contenance 2 litres 100
fermé par un bouchon expanseur.

Aléageur d'échappement. - Un tube de 21 m/m de diamètre intérieur et
de 340 m/m de long, débouche dans un pot cylindrique d'un
volume égal à 6 litres 320. Le pot est divisé en 3 chambres
.../...

successives. La sortie est effectuée par un tube de 11 m/m de diamètre intérieur et 30 m/m de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 litre 700.

Eclairage. - Assuré par volant magnétique, sur 3 volts avec projecteur à l'avant et feu arrière rouge.

Poids de la machine à vide. - 25 kg environ.

Vitesse maxime en pelier. - ~~$\frac{3.00 \times 2.500}{1.000} =$~~ Km heure 25,100

3°/ - MARQUE DE CONSTRUCTEUR

Le numéro de chaque bicyclette à moteur de secours de ce type est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque bicyclette porte sur la fourche de direction une plaque avec l'adresse du constructeur.
la marque et le nom

Chaque moteur est muni d'une plaque d'identification portant le type, le numéro du moteur, le millésime, le nom du constructeur et le cylindrée.

REG. AA.223-50- Il résulte des constatations effectuées, à la demande du Constructeur, le 12 Juillet 1950, sur la bicyclette à moteur de secours MOTOCONFORT N° 24.532 à moteur N° 28.742 du type A U 3 ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 21, 22, 23 et des alinéas 1 et 2 parag.1er de l'art.27 du Code de la Route et qu'il remplit les conditions de l'article 48 du dit Code relatives aux bicyclettes à moteur de secours.

Puissance à admettre, par application de la circulaire ministérielle du 11 Avril 1927:

UN (1) cheval (cylindrée : 49 cm³)

Catégorie: BICYCLETTE à MOTEUR de SECOURS

L'Ingénieur des Mines ffon,

VU

Paris, le 12 Juillet 1950
L'Inspecteur Général des Mines,

Paris
(signé: PARIS)

Lafay
(signé: LAFAY)